

Communiqué de presse, 20/11/2018

Le matériel végétal au service d'une viticulture durable en Val de Loire

Face aux enjeux de réduction des traitements phytosanitaires et de maladies du bois dans les vignes, le travail réalisé sur le matériel végétal est essentiel. Organisée par InterLoire, l'édition 2018 des Rendez-vous Techniloire a permis aux professionnels de faire le point sur le sujet, notamment autour de la création de variétés résistantes au mildiou et à l'oïdium. Les premiers résultats d'une étude comparative entre un nouveau cépage blanc et trois cépages emblématiques ligériens ont été présentés.

Près d'une centaine de personnes de la filière viti-vinicole ligérienne était réunie vendredi 16 novembre au cinéma le Palace de Saumur, pour les [Rendez-vous Techniloire](#). Cette édition 2018 était également retransmise en direct sur Internet, afin de toucher encore plus de monde (voir la vidéo [ici](#)).

Au programme de cette matinée d'échanges destinée aux professionnels : « **la qualité du matériel végétal pour une viticulture durable, face à des attentes sociétales fortes en matière de réduction des traitements phytosanitaires, mais aussi en lien avec la mortalité des pieds de vigne par les maladies du bois** », a introduit, Olivier Brault, vigneron à Brissac-Quincé et président de la commission technique d'InterLoire.



© InterLoire

Le cépage blanc Floreal

Outre les bonnes pratiques de plantation essentielles pour garantir la pérennité de la vigne, comme rappelé par Thomas Chassaing de l'ATV49, et le travail mené sur la qualité des plants avec le projet [Origine](#) dans le cadre du [Plan National de Lutte contre les Dépérissement de la vigne](#), les nouvelles variétés résistantes au mildiou et à l'oïdium suscitent un vif intérêt de la profession. Désormais disponibles pour les opérateurs, elles proposent une **réduction de près de 80 % des fongicides**.

Le projet VALOERES, mené par l'IFV sur quatre ans et cofinancé par InterLoire et les Conseils Régionaux, s'intéresse à la **VALorisation œnologique des nouvelles variétés RESistantes**. Pour la première année, le **cépage blanc Floreal** (variété Inra résistante, désormais inscrite au catalogue) a été comparé à trois vins blancs secs du Val de Loire : un muscadet (cépage melon de Bourgogne), un Saumur (chenin) et un Touraine (sauvignon), seul ou en assemblage (5%, 15%, 30% et 50%). Résultats : c'est avec le Touraine sauvignon que le Floreal présente des caractéristiques organoleptiques similaires. « *Nous allons renouveler dès 2019 ces études sensorielles, sur d'autres millésimes, et en comparant les cépages du Val-de-Loire avec de nouveaux cépages résistants existants ou à venir*, a souligné Etienne Goulet, directeur du pôle IFV Val de Loire Centre. *Par ailleurs, InterLoire a fait le choix d'investir dans la recherche à long terme pour mettre au point des variétés résistantes issues de melon, chenin et sauvignon. Les croisements issus de Cabernet franc sont réalisés par l'interprofession des vins de Bordeaux.* »

L'intégration des cépages résistants dans les IGP

Qu'en est-il de l'intégration de ces cépages résistants dans les vignes ligériennes ? Lors d'une table ronde, le pépiniériste Miguel Mercier a souligné que les producteurs de plants sauront répondre à la demande en termes de nouveaux cépages, « *même s'il est difficile pour le moment d'anticiper l'évolution des besoins, avec des vigneron qui devront choisir entre les différentes variétés proposées.* »

Au niveau des IGP, **la réglementation communautaire permet dès aujourd'hui d'intégrer ces cépages**, à la différence de l'obligation 100% Vitis Vinifera des AOC, a évoqué Lucie Chassevent, directrice du syndicat des Vins IGP du Val-de-Loire : « *En IGP Val-de-Loire, l'intégration de nouveaux cépages a été actée en juin dernier lors de notre AG. Nous avons constitué un groupe de travail avec l'appui de l'IFV pour déterminer les variétés les plus pertinentes, d'un point de vue agronomique et organoleptique.* » Déjà, des vigneron du Val-de-Loire montrent leur intérêt pour ces nouveaux cépages dès 2019, à l'instar de Jean-Michel Morille, du domaine Morille-Luneau « *dans un esprit de diversification de la production et pour réduire les intrants* », ou de Frédéric Nouet, responsable des vignobles chez Orchidées Maisons de Vin, « *pour valoriser l'innovation, et répondre aux attentes des clients en matière d'environnement.* »

Pour les AOC, Philippe Brisebarre, représentant l'INAO, a indiqué que l'institution s'était mise en ordre de marche pour que les cépages résistants puissent être intégrés à terme dans les cahiers des charges, sous le vocable de « variétés d'intérêt à fin d'adaptation, si les vigneron via leurs organismes de défense et gestion en font la demande.

L'ensemble des travaux est à retrouver sur le site Internet de Techniloire :

<https://techniloire.com/agenda/quel-materiel-vegetal-pour-la-durabilite-de-mes-vignes>



© InterLoire

À PROPOS D'INTERLOIRE : l'Interprofession des vins du Val de Loire rassemble 3000 opérateurs (viticulteurs, négociants et coopératives) qui commercialisent en moyenne 2 millions d'hectolitres par an équivalant à 270 millions de bouteilles. Elle regroupe 50 appellations, dénominations et IGP réparties sur 43 000 hectares et 14 départements ligériens, de la Vendée au Puy-de-Dôme, représentant 80% des volumes du bassin ligérien.

InterLoire s'inscrit au cœur de la 3^e région de vins d'appellation de France avec pour missions le pilotage économique de la filière, la recherche et l'expérimentation, la défense et la promotion des vins du Val de Loire.

InterLoire

Anne-Sophie Lerouge

02 47 60 55 23

as.lerouge@vinsvaldeloire.fr